

Simone Michel-Lévy. compagnon de la libération

Simone Michel-Lévy est née le 19 janvier 1906 à *Chaussin (Jura)*. Après le brevet élémentaire, elle déménage avec ses parents à *Chauny* dans l'*Aisne* où elle entre à seize ans et demi dans l'administration des PTT. En 1939, elle est contrôleur-rédacteur au département "*Commutation*" de la Direction des Recherches et du Contrôle technique, rue du général Bertrand à *Paris*. En 1941, elle participe avec **Maurice Horvais**, à la création du réseau "*Action PTT*", sous la direction d'**Ernest Pruvost**, collègue rencontré lorsqu'elle était en poste à *Chauny*. Le réseau a pour but, en profitant des possibilités professionnelles des PTT, d'étendre sur toute la France une ramification de cellules de renseignements et de transmissions. Dans un premier temps, **Simone Michel-Lévy** met toute son énergie à développer un système de "*boîte aux lettres*" pour les communications clandestines. Ses missions d'adjoint, responsable du secteur "*radio*", la conduisent à se déplacer fréquemment pour organiser l'"*hébergement*" de postes émetteurs, dans le Sud-ouest, en *Bretagne*, et en *Normandie*.



A l'automne 1942, le réseau "*Action PTT*", qui s'est développé, prend contact avec la "*Confrérie Notre-Dame*" (CND) du colonel **Rémy** et l'"*Organisation civile et militaire*" (OCM) du colonel **Touny**. Pour la CND, **Simone Michel-Lévy** met en place, Gare de *Lyon*, une centrale permettant le transport du courrier clandestin et de postes émetteurs, par voitures postales et sacs plombés, en s'appuyant sur les "*ambulants*" des PTT dirigés par **Edmond Debeaumarché**. Elle réalise ainsi, sous les pseudonymes de "*Françoise*" et de "*Madame Royale*", un excellent système d'acheminement du courrier à travers la *France*, qui marche à la perfection, soit par voie maritime, c'est-à-dire jusqu'aux chalutiers, soit par voie aérienne, et cela dans les deux sens. Dès les premières heures du Service du Travail obligatoire (STO) en 1943, elle établit plus de cent cartes professionnelles des PTT à des jeunes réfractaires. En janvier 1943, **Simone Michel-Lévy** devient agent P1 (*régulier*) puis agent P2 (*permanent*). Elle mène donc une véritable double-vie, extrêmement harassante et anxiogène.

La trahison de "*Tilden*", chef-opérateur radio de la CND, qui est à l'origine du démantèlement de la CND, met fin brutalement à son action. Au soir du 5 novembre 1943, **Emma** est appelée d'urgence par ce dernier dans un café proche de son bureau, le "*François Coppée*", boulevard du *Montparnasse*. C'est un piège. Elle est immédiatement arrêtée et conduite 101 avenue Henri Martin, dans les locaux de **Georges Delfanne**, alias *Masuy*, auxiliaire français de la *Gestapo*. Abominablement torturée par *Masuy*, **Simone Michel-Lévy** ne parle pas et est livrée à la *Gestapo* de la rue des Saussaies. Internée à *Fresnes* puis au camp de *Royallieu* (*Compiègne*), **Simone Michel-Lévy** quitte la gare de *Compiègne* le 31 janvier 1944 dans le convoi des "27 000" en direction de *Ravensbrück*.

En avril 1944, elle est envoyée en *Tchécoslovaquie*, au *kommando de Holleischen*, dépendant du camp de *Flossenbürg*, pour travailler dans une usine d'armement qui fabrique des munitions anti-aériennes. Elle y continue son action de résistante en sabotant. Affectée à l'atelier 131 A de l'usine, elle est chargée de faire passer sous une énorme presse des chariots de cartouches remplies de poudre. Avec deux autres déportées, **Hélène Lignier** et **Noémie Suchet**, elle ralentit la chaîne, la désorganise, ce qui se solde parfois, pour la production du *Grand Reich*, par un manque de 10 000 cartouches. Elles font fonctionner la presse à vide, ce qui l'endommage et constitue, pour elles-mêmes, un danger immédiat malgré la protection d'une tour en maçonnerie. C'est ainsi que finalement la presse saute et qu'un rapport de sabotage visant les trois femmes est rédigé et envoyé à *Berlin* via *Flossenbürg*. La réponse d'**Himmler** revient plusieurs mois après, dans le courant d'avril 1945, alors que tonnent déjà alentour les canons américains. Entre-temps, elles ont été condamnées à la bastonnade, sentence de 25 coups de bâtons exécutée en présence du commandant du camp et devant leurs camarades déportées.



Le 10 avril 1945, **Simone Michel-Lévy**, **Hélène Lignier** et **Noémie Suchet** doivent partir immédiatement pour le camp de *Flossenbürg*, où elles sont pendues par les *Allemands*, le 13 avril, 10 jours seulement avant la libération du camp.

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 26 septembre 1945
- Croix de Guerre 39/45 avec palme
- Médaille de la Résistance
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
- Médaille des Blessés
- Médaille commémorative de la Guerre 39/45 avec barrette "Engagé volontaire"
- Médaille de la Déportation et de l'Internement pour faits de Résistance